

ASSOCIATION FERME COQALANE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

A - RESERVATION

A1 : Pour la réservation de votre prestation, la Ferme Pédagogique Coqalane vous envoie un devis qui devra être retourné signé à l'adresse suivante : Ferme Coqalane, 32 rue de Paumeton, 45270 Chapelon, ou par email. Vous y joindrez obligatoirement un chèque d'arrhes de 30 % encaissé à réception.

Ce devis fera office de contrat de vente et portera la mention « bon pour accord ».

Pour concrétiser cette réservation, les documents devront nous parvenir dans un délai maximum de 14 jours.

A2 : En cas de règlement administratif, l'organisateur devra transmettre à l'association Ferme Coqalane, un document original dûment signé émanant de son service comptable (engagement, mandatement).

A3 : En cas d'inscription incomplète ou non réponse dans les délais impartis, la réservation sera annulée.

B - FACTURATION

B1 : Elle se fera en référence au devis envoyé pour la réservation et ajustée au nombre de participants.

B2 : Toute diminution de plus de 10 participants (entraînant un changement de tranche tarifaire) non signalée par écrit (mail ou courrier) au moins huit jours avant la date prévue ne pourra donner lieu à un dégrèvement et le tarif plein (correspondant au devis) sera appliqué.

De même toute augmentation de participants donnera lieu à une facturation correspondant aux nouveaux effectifs.

B3 : En cas d'annulation de votre part :

- De 30 à 15 jours avant la date prévue de la prestation : les arrhes seront encaissés.
- Moins de 15 jours avant la date prévue de la prestation : les arrhes seront encaissés.
- En cas de désistement non signalé : vous ne pouvez en aucun cas exiger un remboursement des arrhes et l'association se réserve le droit de vous refuser lors d'une prochaine visite.

B4 : En cas d'annulation de notre part, nous vous remboursons l'intégralité des sommes perçues lors de la réservation. Le client ne pourra prétendre à indemnités.

B5 : Toute prestation commencée est due dans sa totalité.

B6 : En fin de prestation, une facture vous sera établie et sera à régler au plus tard sous 30 jours.

B7 : En cas de détérioration ou de vol de notre matériel, après estimation du préjudice, une facture sera adressée à ce titre.

C- MODE DE PAIEMENT

L'Association La ferme Coqalane accepte les règlements en espèces, chèques à l'ordre de l'Association, et mandats administratifs.

D- HORAIRES ET OUVERTURE

D1 : La ferme est ouverte au public uniquement en procédant à une réservation comme défini aux présentes Conditions Générales de Vente. En dehors de cela, elle est un lieu privé et toute « intrusion » y est formellement interdite.

D2 : Horaires de la ferme : pour un accueil de groupe à la journée les horaires sont de 10h à 15h. Pour une matinée, 10h-11h30. Pour une après-midi, 13h30-15h.

E- RESPONSABILITE

En dehors des heures d'activités, la ferme Coqalane ne pourra être tenue responsable d'éventuels accidents. Les enfants sont sous la responsabilité des adultes accompagnants. Pour l'accueil des groupes, vous devrez signer notre charte de bonne conduite en arrivant à la ferme.